

Envoi par courriel : sophia.dini@admin.vs..ch

À l'attention de Mme Sophia Dini Déléguée à l'économie et à l'innovation Place de Planta 1 1950 Sion

Sion, le 11 mars 2024

Parti socialiste du Valais romand

Rue de Conthey 2 1950 Sion

Téléphone 079 443 76 41

info@psvr.ch www.pssuisse.ch

Consultation : Loi sur la stratégie aéronautique cantonale et sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion

Monsieur le Conseiller d'État, Madame la Déléguée à l'économie et à l'innovation,

Le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant les objets cités en marge.

L'aéroport de Sion existe et ne va pas disparaître prochainement. Cependant, l'intérêt public limité qu'il représente ne justifie pas que le canton et les communes injectent des millions pour en faire une infrastructure totalement surdimensionnée, qui profiterait en priorité à un nombre très limité de personnes, notamment les usagers des jets privés, tout en amenant des nuisances pour la population environnante. En effet, les implications d'un tel projet sur la qualité de vie de la population, pour le moins conséquentes, doivent également être prises au sérieux.

Besoins en matière d'accessibilité

Le Valais est aujourd'hui atteignable via l'axe ferroviaire, l'axe routier et l'axe des aéroports internationaux de Milan, Zurich et Genève. Ce mix nous semble amplement suffisant, et tant les expert-es que la population s'accordent à défendre un développement du rail et des transports publics aujourd'hui. Envisager l'aéroport de Sion comme un instrument de promotion touristique dont tout le canton profiterait semble peu réaliste : augmenter le trafic aérien augmente les nuisances qui en découlent, alors que l'attractivité du canton réside dans sa nature et ses paysages.

Le PSVR n'est pas favorable au développement des transports privés tels que les jets, qui n'entraînent aucune plus-value et occasionnent de nombreux dégâts au niveau environnemental. Une telle utilisation est à limiter, voire à interdire. Les quelque 35 000 passagers ne sont au final qu'une infime partie des millions de touristes qui visitent le Valais, et y arrivent en voiture ou en transport public. Ce très faible nombre de passagers est notamment dû aux difficultés dans le chemin d'approche de l'aéroport de Sion, qui nécessite des certifications particulières. Ce qui fait que depuis 30 ans, le développement de l'aviation civile commerciale sur l'aéroport de Sion n'a pas décollé.

En outre, il convient de souligner que l'aéroport de Sion n'est pas une destination finale en termes de mobilité. Les dessertes en transport public permettant de l'atteindre ou de



le quitter sont aujourd'hui pour le moins parsemées, et devraient être renforcées le cas échéant, afin d'être cohérent.

Concernant le sauvetage par hélicoptère, celui-ci n'a pas besoin d'un aéroport en soi et un projet globalement réduit conviendrait au maintien de ces tâches publiques sur zone.

Impacts du projet

À l'heure du réchauffement climatique et alors que le Valais a adopté un plan climat, l'envergure du projet est incompréhensible et inconciliable avec les volontés, exprimées à maintes reprises par la population et les politiques, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Les impacts environnementaux et écologiques, ainsi que ceux sur la santé (nuisances sonores, pollution, etc.), ou encore sur l'image du canton, qui privilégierait un tourisme aérien « de masse » à un tourisme ancré localement, nous semblent trop peu pris en compte dans le projet.

Considérations financières

Le projet tel qu'envisagé sous les formes actuelles aurait un impact pour le moins conséquent sur les deniers publics. Il convient également de garder en tête que les tentatives d'investissement dans l'aéroport par diverses compagnies se sont jusqu'à présent soldées par des échecs.

Le retour sur investissement tel que présenté est en conséquence plus que douteux. Les comparaisons faites avec les aéroports de Belp ou d'autres en matière de prévision de mouvements d'avions ou de nombre de passagers sont quelque peu déconnectées des réalités locales de ces autres sites. La moitié des mouvements aériens de l'aéroport de Sion sont des vols de loisirs, qui ne transportent que peu de passagers. Un retour sur investissement par une zone commerciale semble donc peu probable, là où la plupart des aéroports réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires grâce à des recettes commerciales, et non à des recettes provenant de l'exploitation des vols.

Sur le plan militaire, il conviendrait d'évaluer dans quelle mesure ce ne serait pas à l'armée d'assurer intégralement les surcoûts liés aux activités qu'elle souhaite maintenir/développer sur l'aéroport de Sion, celles-ci n'étant finalement indispensables qu'à l'armée elle-même.

Développement économique et technologique

Le PSVR soutient un développement économique et technologique de l'aéroport de Sion, axé sur l'innovation, lequel permettrait notamment de définir les contours de l'aviation de demain. La formation des apprenti-es polymécanicien-nes est une filière qu'il faut défendre, mais qui n'a pas fondamentalement besoin de lien direct avec l'aéroport et pourrait se réaliser ailleurs.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le PSVR s'oppose en l'état à l'avant-projet, qui doit selon nous être revu dans son ensemble afin de présenter une vision redimensionnée du futur de



l'aéroport de Sion, laquelle prendra en compte les éléments cités ci-dessus. Le PSVR soutient l'idée d'autonomisation de l'infrastructure de l'aéroport de Sion à terme. Mais il n'y a pas lieu de la développer autant. Il faut redimensionner l'aéroport de Sion afin de garantir son équilibre financier, et assurer le financement des investissements nécessaires. Si une utilisation future intelligente de l'aéroport de Sion en matière de développement économique et technologique devait voir le jour, celle-ci devrait être priorisée sans que le projet ne soit aussi démesuré qu'aujourd'hui, afin de garantir une utilisation pertinente des impôts des contribuables.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste du Valais romand

Clément Borgeaud

Just 1

Président